

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.
LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL
et à l'AGENCE DE PUBLICITÉ, 9 rue Sadikia.

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis

Chambre de Commerce du Nord SCRUTIN DE BALLOTAGE

DIMANCHE 14 JANVIER 1894

MM. PROUST, ancien président de la Chambre de Commerce.

M. LAMBERT, ancien membre de la Chambre de Commerce.

Aux Electeurs,

Le Comité patronnant la liste ci-dessus, espère que les électeurs fidèles à la discipline républicaine voteront pour

MM. Proust et Lambert

à qui il n'a manqué au premier tour de scrutin que quelques voix pour être élus.

Ces hommes, honnêtes, sérieux, sincères et dévoués, ont droit à votre confiance et vous manifesterez cette confiance, en votant pour eux dimanche 14 janvier 1894.

CHAMBRE DE COMMERCE DU NORD

Scrutin de Ballottage du 14 Janvier 1894

Candidat libre

Th. PROUST

Ancien Président de la Chambre de Commerce

Mes Chers Concitoyens,

Par 188 voix sur 385 votants, vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour un des postes vacants à la Chambre de Commerce du Nord.

Je vous remercie de cette marque d'estime et de considération.

Un second tour de scrutin ayant été rendu nécessaire, j'étais décidé à retirer ma candidature. Mais sur les instances d'un nombreux groupe d'électeurs et de mes amis, je viens solliciter de nouveau vos suffrages.

Je me présente à vous sans ambition personnelle et simplement guidé par le légitime désir de participer au développement d'une colonie qui est devenue pour moi une seconde patrie.

Vous connaissez mon passé et le concours dévoué que je me suis toujours efforcé d'apporter à la Chambre de Commerce pendant six années consécutives vous est un garant de ce que je continuerai à faire dans l'avenir, si je suis élu.

Agrérez, mes chers concitoyens, l'assurance de mon dévouement.

Th. Proust

Le groupe des deux

MM. Ventre et Curtelin, membres de la Chambre de Commerce, viennent de lancer une proclamation en faveur de leur honorable ami M. Peloni, proclamation qui aura, espérons-le, le double avantage de faire faire dimanche un plongeon sérieux à M. Peloni et d'obliger ensuite les signataires de cet incroyable manifeste à se retirer d'une Chambre de Commerce où ils n'auraient jamais dû mettre les pieds.

M. Ventre oublie, en cette circonstance, que, grâce à sa situation, il a passé, tout dernièrement, pour ainsi dire de gré à gré un marché avec le gouvernement tunisien pour la fourniture de 16,000 quintaux de céréales — qu'il a fait venir de Russie — fourniture qui lui a rapporté la jolie somme de quarante-mille francs !

• Et c'est cet homme désintéressé qui vient recommander M. Peloni aux suffrages des électeurs !

Il est bon, puisque M. Ventre paraît l'avoir oublié, que nous lui rafraîchissions la mémoire au sujet de certains de ses votes.

Il y a quelque deux ans, il s'agissait de pourvoir au remplacement du titulaire de l'exploitation des grues situées sur les quais de la Marine à Tunis et appartenant à la Chambre de Commerce.

Il y a quelque deux ans, il s'agissait de pourvoir au remplacement du titulaire de l'exploitation des grues situées sur les quais de la Marine à Tunis et appartenant à la Chambre de Commerce.

Deux candidats ont été en présence : un Français et un Algérien.

L'étranger demandait la prorogation de son contrat qui lui faisait rapporter bon an mal an de deux à trois mille francs, eh ! bien à qui pensez-vous que M. Ventre a fait obtenir cette concession ?

Au Français, allez-vous dire ? Que ce serait peu connaître M. Ventre ; c'est l'étranger M. Grima qui a été préféré et nommé par cinq voix contre cinq, grâce à la voix prépondérante de M. Ventre, président de la Chambre de Commerce.

Et voilà l'homme qui ose signer des proclamations en faveur d'intérêts sacrifiés !

C'est à pouffer de rire.

Combien de fois, dans ce journal, n'avons-nous pas relevé la conduite extraordinaire de ce non extraordinaire président de la Chambre de Commerce et de son digne ami Peloni.

Maintes et maintes fois nous avons dû rappeler à l'ordre M. Ventre, maintes et maintes fois nous avons été obligés de frapper d'estoc et de taille ce président que rien n'émeut et que tout laisse froid, ses intérêts exceptés !

A propos des attaques dont nous avons été l'objet de la part des Algériens, qu'a fait M. Ventre pendant trois mois ? Rien.

A la fin, en présence de la tournure que prenaient les choses, il s'est décidé à appeler l'attention de notre honorable Résident qui n'avait, fort heureusement pour nous, pas attendu l'avertissement de M. Ventre pour parer au danger qui nous menace.

Et dans cette question des céréales que la douane de Marseille ne voulait pas laisser pénétrer en franchise en France, qu'a fait encore M. Ventre et la Chambre de Commerce ?

Elle n'a bougé que lorsque la Résidence avait déjà reçu l'assurance du gouvernement français qu'un nouveau crédit allait être ouvert à la Tunisie !

Deux candidats se présentent aux suffrages des électeurs : MM. Proust et Peloni ; entre les deux, il n'y a pas d'hésitation possible.

M. Proust, pendant les six années qu'il a passées à la Chambre de Commerce n'a jamais sollicité ni bureau de tabac pour lui ou les siens, ni travaux d'entreprise de gré à gré, ni faveurs, ni rien ; tandis que M. Peloni n'a fait que cela. D'abord et pour ne citer que celui-là, il a fait obtenir à son frère, le poste d'entrepôseur des tabacs à Grombalia ; pour son compte personnel, la nomenclature de tout ce qu'il a sollicité serait trop longue à énumérer, nous ne parlerons que pour mémoire de tous les travaux de Grombalia, travaux qui n'ont pas dû être exécutés à sa louange, puisque l'ingénieur de la région, est de Tunis, ne s'est pas gêné pour exprimer tout haut sa façon de penser sur la façon dont ils avaient été construits et les matériaux qui ont été employés.

Nous en avons assez dit, plus qu'il n'en faut même pour faire échouer impitoyablement la candidature d'un homme qu'on pourrait parfaitement qualifier de : *mendiant perpétuel*. Aussi sommes-nous certains que les électeurs voteront en masse, dimanche, pour l'honorable M. Proust.

LE DIRECTEUR DE LA C. P. B.

— « O » —

M. Odent à l'instar de son copain Péloni avait voulu coûte que coûte entrer à la Chambre de Commerce mais les électeurs lui ayant signifié dimanche un congé définitif il a voulu se rattrapper aux branches en faisant les plus plates avances — lui si fier — au Comité du Commerce et de l'Industrie qui a repoussé à l'unanimité la candidature du représentant, de ces vautours qui ont noms Hersent, Couvreur et Lesueur.

Si on laissait faire ce trio, Bizerte ne tarderait pas à passer entre les mains de ces hommes aux appétits gloutons, jamais rassasiés.

M. Odent en a été pour ses avances au Comité du Commerce, c'est une deuxième veste à son actif.

Bravo, messieurs les commerçants.

La multiplicité des candidats en présence donne lieu à une recrudescence dans la lutte et les moyens employés pour réussir. C'est contre un de ces moyens que M. Maurice Lambert a cru devoir protester par la lettre suivante adressée à M. Poulblon, président du Comité du Commerce et de l'Industrie.

« Mon cher ami, à la suite de certaines démarches faites auprès de moi, par des membres des autres comités, le bruit a couru que mon intention était de me désister en faveur d'un de leurs candidats.

« Ayant répondu à ces démarches, par une fin de non recevoir, basée sur ce que je devais rester fidèle à notre programme, des personnes intéressées n'hésitent pas à propager que, ne pouvant directement abandonner mes amis, mon intention était de faire de la propagande, en dessous, au profit d'un autre candidat.

« Je viens protester, de la façon la plus formelle, contre ces manœuvres qui tendraient à faire supposer qu'il peut y avoir des défections dans nos rangs, et je viens vous affirmer une fois encore, que je maintiens ma candidature pour faire triompher le principe qui nous a forcés à entrer dans la lutte.

« Croyez-moi toujours, mon cher ami, votre bien dévoué, etc... »

C'est net et catégorique.

Tous Imbéciles !

Nous ne saurions trop répéter aux commerçants, électeurs consulaires ce qu'écrivait la « Dépêche » dans un de ses numéros de la semaine dernière.

« Le Comité du Commerce et de l'Industrie » ne pourra nier que ses candidats sont des hommes *simples* ; ce qui veut dire en bon français des *imbéciles* !

Electeurs, souvenez-vous !

Le parti (?) des Ventre et des Lecore ne sait plus quelles manœuvres employer pour faire passer leur cher ami Peloni.

Après avoir fait le coup de la dernière heure, dimanche, en envoyant à tous les électeurs de l'intérieur, des bulletins portant les noms de :

MM. Abela, négociant à Souk-el-Arba, Peloni, négociant à Tunis, Odent, directeur de la Cie du Port de Bizerte,

Bédécarasburu, négociant au Kef. aujourd'hui, pour faire arriver, coûte que coûte, M. Peloni à la Chambre de Commerce, le voilà-t-il pas qu'il dit que la région du nord-ouest est abandonnée et que c'est pour cette raison qu'il croit

devoir présenter M. Brusque aux suffrages des électeurs !

Malgré toute l'estime que nous professons pour M. Brusque, dont la personnalité nous est sympathique, nous n'hésitons pas à lui dire qu'on s'est servi de son nom pour attirer les voix de Souk-el-Arba, Aïn-Draham, Tabarka et le Kef sur le nom de M. Peloni.

Il ferait bien de ne pas se prêter à cette manœuvre indigne de lui.

Peu ou pas connu à Tunis, Bizerte, les électeurs de ces villes ne voteront jamais pour lui et il aura ainsi fait le jeu d'un homme que les électeurs ne doivent pas laisser rentrer à la Chambre de Commerce.

Nous attendons donc, de M. Brusque, son désistement pur et simple en faveur de l'honnête homme que les électeurs opposent à M. Peloni : nous avons nommé M. Proust.

UN DE NOS CANDIDATS

« La protection du commerce français dans la Régence doit être la préoccupation constante de la Chambre de Commerce. »

(Paroles prononcées par M. Proust, à la Chambre de Commerce, dans sa séance du 12 mai 1891.)

Le succès remporté dimanche dernier par le Comité du Commerce, a marqué, d'une façon bien évidente, l'orientation nouvelle des esprits. Le « Comité Républicain » a remporté une veste qui ne l'encouragera certes pas à quitter son incognito et le plus sage à lui serait d'abandonner tout bonnement la partie qu'il tente sous le couvert du Comité des intérêts de la région Nord, en attendant — longtemps encore — des temps plus propices à la réalisation de ses rêves. Les vrais commerçants ont pu se compter et ils n'ont point été trop surpris de se trouver en si grand nombre. Pour nous, nous sommes persuadés que ce premier succès va nous grouper, et surtout raffermir les timides, les rallier et nous comptons bien le compléter par l'élection de M. Proust.

Quel nom est plus susceptible, en effet, de recueillir nos suffrages ?

Si l'on juge les hommes à leur vie, à leurs actes, aux services qu'ils ont rendus, quel autre est plus digne de notre choix ?

En toute occasion il a prouvé, sans phrases, simplement, noblement, la grandeur de ses vues, l'honorabilité de son caractère, son dévouement à la chose publique. C'est un de ceux-là dont on disait ici même, tout récemment, qu'ils se dévouent pour la satisfaction intime du bien réalisé et du devoir accompli. Les paroles qu'il prononçait en mai 1891 et qui servent d'épigramme à ces lignes, indiquent bien clairement quel a été, quel est encore son but, la mission qu'il s'est donnée parmi nous.

Il serait trop long d'énumérer tous les services que M. Proust a rendus à la colonie ; son programme, qu'il a fidèlement suivi lorsqu'il était membre de la Chambre de Commerce de 1886 à 1892 tient dans ces mots : « Protection absolue des intérêts français. » Pourraient-ils en dire autant, ceux qui, en brigant nos suffrages, ne cherchent que la satisfaction de leur ambition ou l'intérêt d'une compagnie, voire d'une coterie quelconque ?

Les questions les plus vitales pour la colonie sont précisément celles qui ont attiré toute l'attention de M. Proust et l'on peut dire qu'il les a traitées avec une rare compétence, un jugement droit et une sûreté de vues qui révèlent un parfait administrateur ; les chemins de fer, la création du tribunal de Commerce, de la Bourse de Commerce, du Mont de Piété, d'une Banque française d'escompte, la Convention douanière, la réforme du système fiscal, toutes ces questions qui nous intéressent, il les a étudiées ; il n'a cessé d'en demander la solution, sans se laisser rebuter jamais par les obstacles de tout genre : lenteurs administratives, mauvais vouloir des uns, inertie, ineptie ou indifférence des autres.

C'est surtout à nous les petits commerçants qu'il a donné les preuves de sa sollicitude, c'est nous surtout qu'il a toujours aidés. Homme d'honneur et de probité, il sait mieux que personne apprécier, ces qualités chez autrui et jamais un négociant honnête ne s'est adressé en vain à lui dans les cas où l'honneur commercial menaçait de sombrer faute d'un peu d'ordre et de crédit.

Et si ce n'est encore assez de ces considérations nous dirons que M. Proust

M. PROUST

Ancien officier supérieur d'Administration, M. Proust a été décoré pour fait de guerre sous Metz.

Venu en Tunisie comme directeur du comptoir de la Compagnie Algérienne, il n'a pas tardé à donner à cette Banque l'importance et la considération dont elle jouit dans la Colonie : et peu à peu l'agriculture et le commerce français lui ont confié leurs intérêts par le seul fait que c'était une maison française dirigée par un ancien officier français.

À la Chambre de Commerce, dont on peut dire qu'il a été un des fondateurs, M. Proust a appuyé énergiquement avec tous ses amis les vœux de la Colonie : élu deux fois président, il a rempli le mandat qui lui était confié avec une indépendance absolue, en honnête homme qui fait son devoir sans s'inquiéter des colères qu'il suscite. Il n'a jamais hésité à sacrifier ses intérêts personnels à l'intérêt de tous.

En bien, nous disons qu'un homme qui a toujours agi avec tant de droiture et de dévouement mérite l'estime et la reconnaissance de ses compatriotes.

Ajoutons que M. Proust a rendu un service signalé à la colonie, quand, au moment de la crise monétaire que nous avons traversée, il y a trois ans et demi, il a atténué cette crise en recevant au pair les billets de la Banque de l'Algérie, dont la circulation a largement facilité les transactions.

ne demande rien pour lui-même ; que c'est nous qui lui demandons de nous représenter parce que nous savons bien qu'il n'est point un ambitieux, mais que tout son crédit, toute l'influence que lui donnent son âge et sa situation, tout le respect qui s'attache à son nom et à sa personne, emploiera tout cela pour nous, rien que pour nous. Ancien officier français, M. Proust en a conservé les qualités essentielles : le sentiment de l'honneur et le patriotisme. Sa conscience est son seul guide, et nous ne saurions remettre en des mains plus dignes la défense en Tunisie, de nos intérêts et des intérêts français.

Un groupe de Commerçants.

Une meute enragée, à la tête de laquelle se trouve le sieur Ventre, en présence des sympathies que rencontre de toutes parts la candidature de l'honorable M. Proust, ancien président de la Chambre de Commerce, fait des pieds et des mains pour faire passer M. Peloni.

Il n'y a pas d'hésitation possible à avoir entre ces deux candidats, aussi les électeurs choisiront, dimanche prochain, celui qui n'a trempé dans aucune manigance, celui qui n'a jamais rien demandé ni pour lui ni pour les siens, qui a même failli perdre sa situation pour se dévouer aux intérêts de la colonie ; ils choisiront l'honorable M. Proust.

M. Proust a fait doter la ville de Bizerte d'une succursale de la Compagnie Algérienne, nous croyons savoir qu'il s'efforcera de faire créer aussi à Souk-el-Arba une succursale de sa compagnie.

Il est inutile d'insister sur les avantages qu'il y aurait pour Souk-et-Arba à avoir une banque prêtant de l'argent à bon marché.

Comme M. Odent il n'est pas de platitude que M. Ventre n'ait faites auprès du « Comité du Commerce et de l'Industrie » pour faire accepter la candidature de son ami Peloni.

Naturellement il en a été pour ses frais d'éloquence.

Tout le monde est à se demander quel pacte peut bien lier ces deux bonshommes !

M. LAMBERT

Négociant et industriel : a développé par son esprit d'ordre et de méthode une industrie nouvelle dans la colonie ; il a élevé, par sa fabrication, son établissement au niveau des plus grandes maisons du même genre, de France.

L'importance de ses ateliers lui permet d'accueillir tous les ouvriers des diverses industries qu'il exploite.

A fait partie de l'ancienne Chambre de Commerce et, pendant son mandat, s'est fait remarquer par sa franchise et l'indépendance de son caractère.

M. PELONI

M. Peloni a fait beaucoup parler de lui, trop assurément pour le public, pas assez pour satisfaire sa vanité. Le succès l'a grisé ; il se croit quelqu'un.

Dans les assemblées, M. Peloni ne parle pas, n'ayant pas d'opinion personnelle et étant constamment du côté du manche ; il n'ouvre la bouche que lorsqu'il y a un intérêt direct. On l'a vu pour la question des tracés des chemins de fer, avant que nous lui ayons cloué le bec....

A eu, ces temps derniers, à soutenir de nombreux procès contre ses fournisseurs qui avaient l'outrecuidante prétention d'exiger ce qui leur était dû....

N'a jamais pu se laver des accusations lancées contre lui par les ingénieurs des Travaux Publics qui l'accusent ouvertement de.... nous préférons nous taire. Voir M. Janain.

L'intérêt général est le moindre de ses soucis ; ne désire, dit-on, rentrer à la Chambre de Commerce que pour faciliter ses petites affaires et obtenir des permis de recherches de mines et autres concessions plus ou moins avantageuses. Lui, et c'est tout. — Avec Ventre, les deux font la paire.

(La Tunisie, juin 1892.)

Le billet de la Semaine

La modestie, chère dame, est une vertu....

Notre excellente amie la « Dépêche » ne veut décidément pas se faire à ce dicton sage et juste.

Chez elle, c'est une véritable manie de vouloir toujours, à tout propos, se mettre au premier rang, prôner de son unique grandeur.... matérielle, en ayant l'air de placer certaines sympathies sous sa hante et puissante protection !

C'est vraiment grotesque, n'est-ce pas ?

Nous n'adressons de ce chef aucun reproche, nous nous bornons seulement à faire une simple constatation.

Il est nécessaire de suivre, comme le disait fort bien notre rédacteur en chef dans son premier article de mardi dernier, le courant des idées modernes et si le caractère d'une autorité quelconque penche vers un absolu *statu quo*, il sera invariablement appelé systématique.

L'autorité qui nous occupe n'est autre que la « Dépêche » qui, pendant cette période électorale, a fait preuve d'un manque total de sentiments progressistes, et qui plus est, a voulu imposer, envers et contre tous, deux candidats n'ayant pas l'heur de plaire à la colonie : MM. Odent et Peloni.

M. Odent est irrévocablement blâmé ; mais aussi, que venait-il faire dans cette galère ?

Ce monsieur n'a cependant pas le don d'ubiquité et ne nous en a-t-il pas fourni une preuve éclatante et irréfutable pendant la session passée, aux séances de laquelle il ne pouvait assister, ses nombreuses occupations, sans doute, le retenant à un autre poste.

Laissez à ceux qui ont la certitude de remplir fidèlement le mandat que les électeurs leur donnent avec une entière confiance, le soin de les représenter et n'essayez pas d'entrer dans une Chambre de Commerce afin d'y défendre les intérêts privés d'une compagnie qui vous paie fort cher le travail que d'autres font pour vous.

C'est l'entêtement injustifiable de la « Dépêche » qui nous étonne fort, mais nous est propice au fond ; car les électeurs consciencieux et aussi soucieux de leurs intérêts sauront rendre justice à d'honnêtes et sérieux candidats que des esprits bornés ont eu l'inconcevable aplomb d'appeler les leurs !

Notre peu politique confrère paie cher, d'ailleurs, cette incartade maladroite ; son candidat favori reste piteusement sur le carreau et l'autre, *peuchère!* y restera dimanche !

Ce sera une leçon pour l'avenir messieurs les redresseurs de torts.

Si vous voulez diriger la Tunisie entière avec votre journal, n'agrandissez pas son format, mais rédigez-le avec un peu plus d'esprit et d'adresse.

Réellement, il en a besoin !

L. de PEYRAUD

Dans son manifeste, M. Ventre vient dire aujourd'hui que la région de Souk-el-Arba, le Kef, Tabarka et Aïn-Draham sans M. Brusque n'aurait pas de représentant.

Il nous semble que M. Ventre est mal venu pour venir dire cela aujourd'hui.

Pourquoi a-t-il attendu le deuxième tour de scrutin pour s'apercevoir que la région nord ouest n'aurait pas de représentant pris parmi ses habitants ?

Eh bien, n'en déplaie à M. Ventre, nos amis MM. Assereto et Bellot ont pris vis-à-vis des électeurs de ces centres l'engagement formel d'être leurs véritables représentants et de défendre leurs intérêts et tout le monde sait s'ils sont hommes à tenir leur parole.

Aux Électeurs !

Au mois de juillet 1892, nous écrivions ce qui suit :

L'exploitation des grues placées sur les quais à la Marine et dont la Chambre de Commerce française a la concession, est faite par un étranger depuis plus de deux années.

Cet étranger a demandé, à la Chambre de Commerce actuelle la prorogation de son contrat.

Sur cette demande de prorogation, l'honorable M. Targe, sachant qu'il avait été nommé membre de la Chambre de Commerce, pour défendre, soutenir et faire prévaloir les intérêts français, et non pas défendre soutenir et faire prévaloir les intérêts étrangers, a protesté énergiquement et a demandé que cette exploitation soit mise en adjudication.

Cette demande a nécessité un vote qui a donné pour résultat la prorogation de l'exploitation à l'étranger par 5 voix contre 5.

Ce sont ces hommes qui ont voté pour que l'étranger ait la continuation de son entreprise qui vous demandent de voter pour un Peloni !

S'ils étaient tous soumis aujourd'hui au renouvellement de leur mandat, il est probable que vous en vomiriez quelques-uns dans un moment de dégoût et vous auriez raison.

L'« Afrique Militaire » se demande si les côtes de Corse, d'Algérie et de Tunisie peuvent braver la tentative qu'elles auraient à subir en cas de conflit avec la Triple Alliance, en admettant même que cette tentative ne soit qu'une diversion destinée à empêcher les excellentes troupes d'Afrique d'aller grossir les rangs de l'armée française.

Poser la question, c'est la résoudre.

« Il ne nous paraît pas, dit notre confrère, que les travaux défensifs exécutés en Corse et sur la grande étendue de notre littoral algéro-tunisien soient en rapport suffisant avec les travaux offensifs ou défensifs que nos rivaux méditerranéens ont accompli pendant ce dernier quart de siècle, travaux pour la plupart dirigés contre nous.

« Il est absolument nécessaire que les ports d'Algérie et de Tunisie soient à l'abri d'une tentative. Il ne faut pas que les soixante ans de lutte, d'efforts et de sacrifices consentis par nous au nord de l'Afrique puissent être rendus inutiles faute de précautions. »

Parfaitement.

Grand Restaurant du Café de Tunis

Service de premier ordre à la carte. Grands vins

Echos Tunisiens

A nos ménagères

Il est quelquefois arrivé que des domestiques au lieu de payer régulièrement aux fournisseurs de leurs maîtres les provisions de ménage pour lesquelles l'argent leur avait été régulièrement remis, ont pris ces provisions à crédit, afin de s'approprier l'argent reçu.

La question s'est élevée de savoir si le maître pouvait être tenu de payer les fournisseurs, dans cette circonstance.

Le tribunal de la Seine, saisi de la question a décidé que : Les domestiques ne doivent être considérés comme mandataires de leurs maîtres que pour les acquisitions faites au comptant et le maître n'est pas responsable du paiement de provisions de bouche nécessaires à sa maison faites à crédit à son domestique.

Il ne peut y avoir d'exception que si le maître n'établit pas qu'il a toujours régulièrement remis au domestique les sommes nécessaires pour payer chaque jour, et au comptant, les fournisseurs, et s'il est d'autre part établi que le maître n'avait pas l'habitude de payer comptant et que, par suite, il donnait facilement mandat au domestique de demander aux fournisseurs un crédit quelconque.

C'est dans ce sens que s'est prononcé le tribunal de la Seine dans un jugement en date du 28 août 1893.

Ce jugement est conforme à la raison et à l'équité : il permet de se prémunir contre les agissements collusoires entre fournisseurs et domestiques et oblige les fournisseurs à exiger, dans le plus bref délai, paiement des sommes dues pour fournitures habituelles d'une maison.

On trouve des Terrines de bécassines au **Tunis-Hôtel**, rue d'Italie, Tunis.

Distinction honorifique

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris la nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur du sympathique contrôleur civil de Sfax l'honorable M. Fidelle.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

M. Peaudecerf

Les nombreux amis que compte en Tunisie, le sympathique juge de paix du canton sud de Tunis apprendront avec plaisir que M. Peaudecerf père a été réélu sénateur du Cher.

Toutes nos félicitations.

" A CENDRILLON "

Maison spéciale de Chaussures
Avenue de France

Chaussures en tous genres pour Dames jeunes Filles et Enfants
des principales fabriques de Limoges, Blois et Paris
Chaussures pour Hommes et Jeunes Gens
sortant des Ateliers Maurice LAMBERT
ON FAIT ÉGALEMENT SUR MESURE
Spécialité de Guêtres et Molletières

AU BON MARCHÉ

Alph. BUSUTTI
4, Rue d'Italie - TUNIS
Hautes nouveautés en tissus ; grand atelier de couture pour robes et confections pour dames ; corbeille de mariage ; grand assortiment de bonneterie, ganterie blanc.
Représentant de la Maison DUBOIS et BERNAIS pour le trousseau et la layette.
Deuil en 24 heures

A " L'HIRONDELLE "

1, Rue Es-Sadikia, 1
PAPETERIE-LIBRAIRIE
CADEAUX POUR ETRENNES
Albums, Livres, Boîtes en couleurs, Portefeuilles et portes Cartes, Carnets Petites Bibliothèques, Coffrets de Parfumerie etc. etc.
Le Gerant : Em. LACROIX
TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

Manufacture d'Armes

J.-M. DURIF
1, rue Es-Sadikia, 1 — Tunis
armes de chasse et de tir
REVOLVERS
Poudre et plomb de Chasse

FABRIQUE DE CORSETS

2, rue des Tanneurs
(près la Gare Italienne)
Mme CHEMLA
Corsets sur mesure de tous modèles depuis 8 francs en balcons
Demandez le nouveau modèle *Ceinture Belge*, légère, souple, élégante et solide, même modèle en confection : cinq francs.

CAYES CÉLESTIN

CIBIAL & Cie
Commission-Exportation
TUNIS, rue de la Sebkhah, 5
Service rapide à domicile

A LA PENSÉE

15, Rue d'Italie, en face la Poste. — TUNIS.
Lingerie de Dames et Layettes
Confections pour Dames et Enfants
corsets, Bas et Gants
Ouvrages de Dames. — Rideaux de Vitrage.
Fantaisies Parisiennes

Boulangerie Viennoise

8, boulevard de Paris
FERDINAND HEINRICH
Spécialité de pains viennois
CROISSANTS AU BEURRE
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
On porte à domicile

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS
MAISON BARTOLI FRÈRES ET C^{ie}

OUVERTURE DU NOUVEAU COMPTOIR

de Lainages et Nouveautés
Nous portons à la connaissance du public que nous venons d'inaugurer un magnifique Comptoir de Lainage et Nouveautés pour dames, comportant toutes sortes d'étoffes pour costumes, tels que Loïe Fuller, Diagonale, fantaisie pour deuil, Nérimos noir, Ecosais, Neigeuse, etc., etc. Notre ancien rayon de flanelle coton et Pilou a été considérablement augmenté et un choix très varié de nuances et de dispositions en fait un des importants de notre magasin.

Nous avons créé, à côté de ce nouveau comptoir de lainage, un autre, non moins important, de Confections pour hommes renfermant des costumes complets en drap depuis 25 francs. Pantalons de travail, Vestes et calottes de cuisinier, etc. Choix toujours considérable de flanelles, Tricot laine, Gilets de chasse, Caleçons laine blanche et couleur — Chaussures d'hiver — Pantoufles fourrées pour hommes, dames et enfants.

Seul dépositaire pour la Tunisie de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, Tunis
NETTOYAGES et APPRÊTS
Blanchiment de Flanelles
Spécialité de Nettoyage à sec
L. DAVIN FILS

AVIS

Les personnes désirant souscrire ou faire des insertions dans la 4^e édition (année 1894), du « Guide Annuaire Tunisien » sont priées de s'adresser sans retard à l'éditeur, 1, rue Es-Sadikia (à côté de la Banque de Tunisie).

MUSÉE ARABE

TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS
AHMED DJAMAL

Grands magasins de curiosités tunisiennes
Grand choix d'armes arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tabletterie. — Gravures de Capage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.
La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

au rendez-vous des Gourmets

EPICERIE SUISSE
Marché Neuf, n° 17 — Tunis
Maison G. CHAREUN & Cie
Produits de 1^{er} Choix
Expéditions dans l'Intérieur

Forges de la Providence

Marchienne-au-Pont (Belgique)
Spécialité de Poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers misre chands ; Cornières ; Colonne en fonte-moulées de toute espèce, d'après croquis ; Charpentes et Ponts en fer et en acier
La société se charge, à des prix forts modérés, de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonneries.
Agent pour la Tunisie : J. FORTI.
A vendre ou à louer une Fabrique de savon toute agencée.
S'adresser au bureau du journal.

Domaine Potin

Chaux hydraulique et ciments
Dépôt : près de la gare Française
VIN ROUGE
VIN BLANC. — EAU-DE-VIE
S'adresser à MM. Comte et C^{ie}
4, rue Sidi Ettinggi, à Tunis.

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons
Pour COFFRES-FORTS
simples ou incombustibles
FORESTIER FRÈRES (Valines)
Seul dépositaire pour la Tunisie :
A. MODIGLIANI, 4, avenue de France (Passage de Tunis).

Boucherie Lyonnaise

28, rue d'Italie, Tunis.
la plus ancienne boucherie française
Arrivages toutes les semaines
BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE

HOTEL DE FRANCE

12, Rue de Constantine. TUNIS
Service à la Carte et à toute heure
P. FOURCADE, propriétaire.
FERRIER, successeur.
Cet hôtel se recommande à Messieurs les voyageurs et touristes par son confortable et son heureuse situation.
Cuisine Recommandée
APPARTEMENTS DE FAMILLES
Interprète et Guides à l'Hotel

M. BLANC

Naturaliste, 16, rue Al-Djazira.
Préparation de toutes sortes d'animaux.

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

autorisé par décret de S. A. le Bey
DIRECTION :
38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67
Ancienne maison PROAL
Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba, et 12, rue Kachachine,

On demande

associé ou commanditaire avec 4,000 francs. Affaire de tout repos.
S'adresser au bureau du journal.

Hygiène de la Bouche

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.
Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.
Se défier des contrefaçons
DEPOT : à la Pharmacie E. NÉE

Lithographie A. BEAU

(Maison fondée 1887)
TUNIS. — Rue d'Espagne. — TUNIS
diplômé à l'Exposition Universelle
PARIS 1889
Cartes de visite, cartes d'adresse, factures, lettres de lettre, lettres de change-mandats, etc.
TRAVAUX POUR ADMINISTRATIONS
Prix Modérés

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme
Au Capital de quinze millions
entièrement versés
Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires qu'à partir du 2 janvier prochain, il sera payé un acompte de 12 fr. 50 sur la dividende de l'exercice 1893, soit impôts déduits ;
12 fr. aux actions nominatives, sur prescriptions des titres ;
11 fr. 60 aux actions au porteur contre remise du coupon n° 31.
Ce paiement sera effectué aux caisses de la Compagnie à Paris, Alger, Blidah, Sône, Bougie, Constantine, Marseille, Oran, Béthif, Sidi-bel-Abbès et Tunis.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme
CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vues et à échéances fixes
Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons-Reports. — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme, capital : 10,000,000
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes — Garde de titres. — Reports — Paiement et escompte de coupons — Ordres de bourse au comptant et à terme — Dépôts à vue et à échéances fixes — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

Etude de M. PATEL huissier à Tunis.

VENTE

Aux Enchères publiques
Le DIX-HUIT janvier 1894, à neuf heures du matin, dans la salle des ventes sise rue de Danemark, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Tables, armoire à Glace, Table de nuit, toilette, chaises etc., etc.

Au Comptant frais en sus.
L'huissier poursuivant,
PATEL.

Etude de M. SOULET, huissier à Tunis

VENTE

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE
Le dimanche 14 janvier 1894, à huit heures du matin dans la salle des ventes, sise rue de Danemark, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

90 Tables dessus marbre ;
5 Douzaines chaises cannées ;
3 Glaces ;
3 Lampes suspension.

Au Comptant et frais en sus.
L'huissier poursuivant,
F. SOULET

BASSIN D'ARCAÇON

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PARQUEURS RÉUNIS

HUITRES

MARENNES, ARCAÇON, OSTENDE
HUITRES : d'Arcachon, depuis 0,40 la douz. ; de Marennes, depuis 0,75 la douz.

AGENCE GÉNÉRALE POUR L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE :
12, RUE D'ITALIE - TUNIS

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRES

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.-B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers

Maison de gros et de détail

Messageries Françaises

DEMANGE & C^o

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi

BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce.

Demandez partout

« L'APÉRITIF BELLOT »

ABSINTHE ET AMER CONILII

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

Manufacture de carreaux de Faïence

Fourmaux-Tourqui

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLÉD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) — TUNIS

« LA RUSSIE »

SOCIÉTÉ DE PÉTROLES RUSSES

La Société LA RUSSIE vient d'installer à Tunis une succursale pour la vente de ce produit, raffiné à un degré supérieur, d'une pureté, d'une limpidité et d'une clarté parfaites, à des prix défiant toute concurrence loyale.

De plus — et cette innovation est à signaler particulièrement — la Société la Russie livre le Pétrole à domicile, dans des bidons en fer battu, avec robinets hermétiques, de la contenance de 18, 36 et 90 litres au prix de 2 fr. 15 les 18 litres.

Ce nouveau système de bidons, d'une propreté extrême, étant en outre d'une sécurité absolue contre l'incendie, les établissements et surtout les familles peuvent en faire usage sans aucun danger.

Pour les commandes, s'adresser à MM. CAMILLERI frères, agents dépositaires, 11 Rue de la Commission, TUNIS.

Sellerie-Bourrellerie Tunisienne

RUE AL-DJAZIRA, 16 — TUNIS

LOUIS INGARAO, Ex-chef d'Atelier de la Maison Carbonaro

Harnais de luxe et d'occasion

Garnitures de Voitures à des prix exceptionnels de Bon Marché

Houets de luxe et ordinaires

ARTICLES D'ÉCURIE

Monsieur LOUIS INGARAO, ouvrier sellier-bourrelier, bien connu à Tunis pour son travail fin et soigné se recommande d'une façon toute spéciale à Messieurs les colons et commerçants.

DATTES DU DJERID

1^{er} CHOIX

Colis-Postaux de 3 et 5 K.

FRANCO A DOMICILE

Boite de 3 Kilos: France, 4 fr. 95 ; Italie, 4 fr. 25

prise ici: 3 fr. 50

EXPÉDITIONS A L'ÉTRANGER, DIFFÉRENCE DE PORT EN SUS

Boîtes très soignées avec une vue de Tunisie

Maison TEMSIT et SITBON

16, Rue de Rome, (près la Gare Italienne) — TUNIS

La Maison fait l'expédition de : Dattes, Oranges, Itrons, Mandarines, Grenades, Primeurs et Gibiers de Tunisie.

La Maison se recommande pour le poids exact de ses envois et prie MM. les expéditionnaires de vouloir bien s'en assurer.

COMPTOIR CENTRAL

GROSDI, BACK & C^{ie}

Galerie Grosdi: 13, rue Essadkia, et rue d'Allemagne, 2

MM. GROSDI, BACK et C^{ie} ont l'honneur de porter à la connaissance du public qu'ils ont reçu un choix considérable d'articles d'étranges de la dernière création, tels que :

Petits Bronzes, Vases nécessaires, Maroquinerie, Articles de Chine et Japon, Tabletterie, Armes, Joints, Articles de fantaisie, etc. etc.

AUJOURD'HUI: EXPOSITION ET MISE EN VENTE

Le Comptoir central, grâce aux achats importants qu'ils fait pour ses maisons de Constantinople, Le Caire, Alexandrie, Smyrne, Salonique, Philipopoli, est à même de vendre au détail, aux prix du gros.

LINGERIE, BONNETERIE, MERCERIE, TISSUS, CHEMISES, COLS, CRAAATES, CANNES

PARAPLUIES, PAPETERIE, QUINCAILLERIE, ARMES, PARFUMERIE, ETC.

GRAND CHOIX DE PEIGNOIRS ET MATINEES HAUTE NOUVEAUTÉ

Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, avenue de France, 17 — TUNIS

Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCESSALE: 23^a, rue Al-Djazira (ancien local). — TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en costume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt: 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Env. f. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

J. F. DESHUSSES

A Versoix, près de Genève (SUISSE)

Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR

et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie:

A. MODIGLIANI, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

AUX ARMES DE ST-ETIENNE

C. BOURY

TUNIS — Rue Al-Djazira, 25

SUCCESSALES AU KEF ET A SFAX

Armes de Chasse et de Tir — Location d'Armes — Cartouches chargées
Douilles, Plombs et Articles de Chasse — Sabres, Epées, Eperons.

ATELIER DE RÉPARATIONS

Dépôt de Méches à Mine — Dépôt de Poudres de Chasse et de Mine de l'Etat.

VEULEZ VOUS LA SANTÉ?

ARMÉE ROYALE ITALIENNE
Commandement Supérieur des Troupes d'Afrique



Massaoua, 23 janvier 1886.

MONSIEUR FÉLIX BISLÉRI, MILANO

Rompant la réserve faite par la feuille du 17 septembre, numéro 2658, ce Commandant est heureux de vous déclarer que le Directeur du Service sanitaire Militaire et local, major chevalier Guerriero, me rapporte que: le Fer-Quina-Bisléri dont a fait l'expérience, M. le Docteur PETTI, lieutenant-médecin, dans deux compagnies d'infanterie de garnison à Massaoua a donné les résultats les plus satisfaisants.

Le Major Général, signé: GENÉ.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdi, Monastir, Sousse.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Mercredi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Jeudi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Sousse, Monastir, Mehdi, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir: pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin: pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Services réguliers et à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transport de passagers, de marchandises et de dépêches
Départ de Marseille tous les samedis à midi. Départ de Tunis tous les samedis à 2 h. s.
Vapeur Felix Toussaint capitaine CLERC partira directement pour Marseille et Cette le Samedi 13 Janvier à 3 h. 1/2 du soir.

Prix des passages de la Goulette-Tunis à Marseille

1^{re} classe, 46 fr. 2^{me} classe, 33 f. — 3^{me} classe, 20 f., avec couchette et nourriture
Pont 14 francs; sans nourriture

pour fret, passages et renseignements, s'adresser à M. J.-B. PEDELUPÉ agent à Tunis rue Es-Saïd, à la Goulette, quai Charles-Quint.